Epigraphie et antiquités grecques

M. Louis ROBERT, membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), professeur

Au cours du *lundi*, le professeur a consacré une série de leçons à une inscription de la ville d'Aphrodisias en Carie. Il a pu reconstituer la carrière d'un certain Zoïlos, qui fut prêtre à vie de la déesse Aphrodite, prêtre de la déesse Eleuthéria (Liberté), culte créé quand la liberté fut donnée à la ville par les Romains ; Zoïlos fit élever les bornes de l'asile du sanctuaire d'Aphrodite ; il reçut le droit de cité romaine et devint Gaius Julius Zoïlos. Il est à reconnaître dans le Zoïlos qui apparaît sur un relief avec une série de figures allégoriques (Peuple, Ville, Honneur, Eternité, Courage), relief que l'on avait daté de l'époque d'Hadrien, alors que la carrière de Zoïlos se place au r^{er} siècle avant notre ère. Autour de cette figure on a pu évoquer et préciser divers traits de l'histoire d'Aphrodisias et d'autres villes de la province d'Asie au r^{er} siècle a. C., notamment dans leurs rapports avec les Romains (guerre de Labienus, César et l'asile des sanctuaires, les triumvirs, etc.).

Le rapprochement de deux fragments d'architrave a permis de retrouver la mention du portique sud du bâtiment des archives, connu par une inscription d'Aphrodisias. Ces trois inscriptions, encastrées dans le mur ouest de la ville au Bas-Empire, viennent du même édifice. On a souligné, à propos de l'inscription qui donne le détail des travaux au bâtiment des archives et permet de reconstituer le plan de cet édifice, que la trouvaille en place d'une telle inscription dans une fouille serait l'élément directeur capital pour la conduite logique et sensée de la fouille de l'édifice, bien plus qu'une division mécanique et arbitraire en secteurs égaux. Il importe donc dans un tel cas de savoir comprendre l'inscription, même si elle est mutilée, pour s'orienter aussitôt en conséquence. La fouille archéologique d'un site grec ne peut faire fi de la connaissance de la langue grecque et de la compréhension des documents écrits, compréhension immédiate, complète et assurée.

La seconde partie du cours a été consacrée à des monnaies grecques de l'époque impériale, spécialement aux magistrats monétaires à Milet et au rapport des types choisis avec les personnages nommés dans les légendes. On a dû constater assez souvent l'insuffisance des lectures dans la Sylloge Nummorum. On a fait divers rapprochements entre les monnaies et les inscriptions. Un monétaire sous Néron, appelé Tiberius Claudius Damas, est connu par un décret relatif à la rénovation des cultes de Milet; les types choisis pour les émissions de Damas illustrent précisément cette activité, en montrant les divinités principales à la fois à Milet même, avec Apollon Delphinios, et à Didymes, avec Apollon Didyméen et Artémis Pythiè. Les noms des magistrats Prôtoléôn et Thémistoclès à Milet se sont retrouvés sur des monnaies et des inscriptions de la petite ville de Kéramos en Carie, et ces gens sont des

citoyens de cette ville. On a montré que le magistrat nommé sur les monnaies de Milet à l'époque impériale n'était jamais un archonte, mais toujours un archiprytane. La mention de ce dernier titre dans le monnayage d'Aigialè d'Amorgos s'explique par le fait qu'alors Aigialè était un établissement milésien.

Le mardi, on a étudié des documents — inscriptions, monnaies, papyrus, épigrammes de l'Anthologie - relatifs aux fêtes et aux concours grecs. Un papyrus d'Oxyrhynchos récemment publié, extrait de l'ouvrage de Satyros « Sur les dèmes d'Alexandrie », a été complété et commenté en détail. Cette loi sacrée pour le culte d'Arsinoè Philadelphe traite successivement de prescriptions cultuelles toutes intéressantes : procession des magistrats et des prêtres, sacrifices d'où sont exclus le bouc et la chèvre, sacrifices de volatiles, autels devant les maisons et sur les terrasses, autels de sable. Il en ressort qu'Arsinoè était identifiée à Aphrodite, et sous la forme d'Aphrodite Marine (Euploia). Ses sanctuaires près d'Alexandrie ; rôle dans leur fondation de l'amiral lagide Callicratès de Samos et épigrammes de Callimaque et de Posidippe. Les autels privés dans les rues à l'occasion d'une fête de la cité; inscriptions d'Ilion, de Magnésie du Méandre, de Priène ; papyrus relatif aux soldats installés dans des maisons ; l'action d'Antiochos IV Epiphane en Judée et les autels dans les rues ; les autels devant les maisons à Délos et à Priène. Les plaques portant le nom d'Arsinoè Philadelphe au génitif ne sont pas des dédicaces de la reine, ni des bornes de champs ou de maisons lui appartenant, mais des autels privés ou des plaques insérées dans des autels en briques. Les vases avec le nom au génitif de reines lagides appartiennent aussi à ces cultes dynastiques privés.

Des inscriptions d'Ephèse récemment publiées, relatives aux concours Olympiques dans cette ville, ont été expliquées : alytarques comme à Olympie, agonothètes « éternels » qui avaient institué une fondation, « épimélètes » qui ont dans ce cas le soin effectif des concours ; une base ne supportait pas la statue du vainqueur au pancrace des enfants, mais le prix avait été consacré à Zeus Olympien parce qu'il y avait eu match nul. Le rapprochement de deux inscriptions de Rhodes, publiées séparément, a permis de reconstituer largement la carrière et les succès d'un coureur rhodien au 1er siècle de notre ère ; ses victoires dans les quatre grands concours de la période ; grands concours à Aphrodisias et à Caunos en Carie, à Sidon pour Apollon, Caesarea d'Antioche de Syrie. On a reconnu dans deux fragments d'inscriptions à Corinthe les morceaux de la base de statue d'un pantomine au 1r siècle p. C., dont la carrière nous est connue par deux inscriptions de Delphes et d'Ephèse.

On a expliqué la trompette qui est figurée sur des monnaies de Périnthe avec la couronne monumentale de victoire dans les concours ; ce n'est pas un prix, comme on l'a cru, mais la trompette qui annonce la victoire. Monuments (reliefs, lampes, verres, médaillons contorniates) avec le vainqueur couronné, entre le trompette et le héraut. Importance de la trompette qui sonne la victoire. L'épigramme de Crinagoras dans l'Anthologie Palatine, VI, 350, ne célèbre pas en Démosthénès de Milet un joueur de trompette victorieux, mais un

athlète ayant remporté trois victoires pour lesquelles sonna la trompette ; établissement du texte ; date de l'épigramme ; athlètes de Milet à cette époque.

On a commencé l'étude des épigrammes satiriques de l'Anthologie Palatine consacrées par le poète Lucillius à des athlètes. Elles témoignent de la connaissance la plus approfondie du vocabulaire athlétique. Leur procédé essentiel est la parodie, en jouant sur les termes techniques de la lutte ou de la boxe et, par exemple, en rendant ridicules, appliqués à un coureur, les éloges hyperboliques d'un boxeur. L'épigramme XI, 316, n'est nullement le résumé d'une mésaventure arrivée à l'illustre Milon de Crotone ; c'est la parodie de la victoire akoniti, sans combat et sans adversaire. Le poète joue sur toute une série de termes techniques de la lutte et des concours : l'acclamation monos (seul), tomber, être renversé à trois reprises, l'éloge « sans avoir été renversé ». On a décelé une plaisanterie sur la triple victoire à la lutte dans un passage d'Aristophane. On a revu le chapitre des Ethiopiques d'Héliodore sur les deux victoires de Théagène à la lutte et contre le taureau. Un fragment de relief inédit à Ephèse montre exactement le vainqueur à la taurokathapsia, qui tient le taureau renversé sur le sol et qui agite l'autre main en signe de victoire.

PUBLICATIONS

- Deux inscriptions agonistiques de Rhodes (Archaiologikè Ephéméris, 1966, p. 108-118).
- Inscriptions de l'antiquité et du Bas-Empire à Corinthe (Revue des Etudes Grecques, 1966, p. 733-770).
- Inscriptions d'Aphrodisias, Première partie (L'Antiquité Classique, 1966, p. 377-432, avec 2 planches).
- Pierres errantes, muséographie et onomastique : 1, Stèles à banquet funèbre au Musée Britannique ; 2, Stèles funéraires à Berlin et à Varsovie ; 3, Une stèle au musée de Leyde ; 4, Stèles à banquet funèbre à Bucarest et à Athènes ; 5, Dédicace à Apollon, Addition au Corpus de Bulgarie ; 6, Stèles funéraires au musée de Stamboul ; 7, Cippe funéraire à Larnaca ; 8, Pierre errante à Tyr ; 9, Une erreur d'emballage ; 10, Dédicace au dieu Kakasbos (Berytus, 16, 1966, p. 5-39, avec 6 planches).
- Sur un décret d'Ilion et sur un papyrus concernant des cultes royaux (American Studies in Papyrology, I, Essays in honor of C. Bradford Welles, New Haven, 1966, p. 175-211, avec 1 planche).
- Une nouvelle statue archaïque au Louvre, II, L'inscription (Revue Archéologique, 1966, p. 216-222).
- Sur des inscriptions d'Ephèse, Fêtes, athlètes, empereurs, épigrammes : 1, Décret d'Ephèse pour un gymnasiarque ; 2, Décret d'Ephèse pour des athlètes ; 3, Théores d'Ephèse ; 4, Décret pour un officier royal ; 5, Inscriptions des Olympia d'Ephèse ; 6, Lettres impériales à Ephèse ; 7, Divinités à Ephèse et à Pergame, dédicaces et honneurs ; 8, Korésos dans une épigramme de Rufin ; 9, Une autre épigramme de Rufin ou l'utilité du grec moderne ; 10, L'impératrice Anatrophè à Sidè (Revue de Philologie, 1967, p. 7-84).

- Discours du Président à la séance publique annuelle de l'Académie de Inscriptions, 18 novembre 1966 (Comptes rendus Acad. Inscr., 1966, p. 48! 501, et à part).
- A la mémoire de M. Robert Fawtier (Comptes rendus de l'Académ des Inscriptions, 1966, p. 83-88, et à part).
- A la mémoire de M. Louis Renou (Comptes rendus de l'Académie de Inscriptions, 1966, p. 394-395).
- Allocution présidentielle le 7 janvier 1966 (Comptes rendus de l'Acadmie des inscriptions, p. 7-12); Allocution sur les manifestations de deuil l'Académie (Ibidem, p. 58-61).
- Découverte de deux inscriptions grecques en Afghanistan (Compte rendus de l'Académie des Inscriptions, 1966, p. 554-555).
- Rapport sur des anses d'amphores et tuiles timbrées de Thasos (Compte rendus de l'Académie des Inscriptions, 1966, p. 388-390).
- L'antiquité grecque au Collège de France (Sciences 1967, Numéro special consacré au Collège de France, p. 145-158, avec 4 photographies).
- Rapport sur les conférences d'épigraphie et de géographie historique d monde hellénique (Annuaire de l'Ecole des Hautes Etudes, IV^e section, 196t 1967, p. 183-188).

MISSIONS

Au cours d'un séjour en Grèce en août-septembre 1966, le professeur, avec Jeanne Robert, a étudié au Musée Numismatique d'Athènes des poids provenant de la collection Mordtmann, formée à Constantinople, et il a étudié les divers sites antiques de l'île de Rhodes.

Il a fait, le 9 juin 1967, une communication à l'Académie des Inscriptions où il a présenté Encore une inscription grecque de l'Iran. Sur les morceaux de cette stèle trouvée récemment dans la région de Kermanchah, il a reconnu un nouvel exemplaire de l'édit d'Antiochos III relatif à l'institution de grandesprêtresses pour le culte de sa femme, la reine Laodice. La comparaison avec les deux inscriptions déjà connues, l'une en Phrygie et l'autre, dans l'Iran même, à Nehavend (Laodicée), permet d'établir un texte complet et sûr. On a insisté sur l'accroissement des inscriptions grecques dans l'Iran et leur intérêt historique. On a signalé que plusieurs documents grecs jalonnaient la route d'Ecbatane à Séleucie du Tigre, d'Hamadan à Bagdad. L'époque grecque de l'histoire de l'Iran devrait être étudiée aussi grâce à des fouilles.

Le professeur a fait en mai 1967 une conférence à l'Université de Besançon sur Le lieu de la mort d'Alcibiade, en insistant sur la méthode géographique dans l'étude des textes anciens.

Le professeur a été nommé de nouveau membre de la commission de Langues et Civilisations Classiques au Centre national de la Recherche scientifique; puis il a été nommé membre du Directoire de ce Centre.